

Présentation générale de la maquette 2022-2027



Licence STAPS mention Entrainement Sportif



RESPONSABLES

Solène LE DOUAIRON LAHAYE (L2): solene.ledouairon@univ-rennes2.fr
Frédéric DERBRE (L3) : frederic.derbre@univ-rennes2.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION ET SES FINALITES



Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

Objectifs de la formation

La Licence STAPS mention "Entraînement sportif" permet de développer des compétences dans le domaine de l'entraînement ou du réentraînement quelle que soit la population visée, d'acquérir des connaissances dans les champs scientifiques principalement intéressés par les processus liés à la performance et enfin, de comprendre et maîtriser l'environnement dans lequel prendra part son activité professionnelle.

Le titulaire de ce parcours prend en charge différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.



Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

Compétences visées

Le titulaire de cette licence a vocation à **encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance, de la condition physique ou de développement personnel.**

- Il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère
- Il conduit les séances d'entraînement ou de réentraînement.
- Il communique et participe à la protection des sportifs.
- Il transmet les recommandations en matière d'hygiène de vie.



Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

DEBOUCHES PROFESSIONNELS A COURT TERME

Dans le secteur associatif ou privé : éducateur sportif dans des clubs, pôles, section sportive, centre de formation / coach sportif en tant qu'indépendant

Dans le secteur public : possibilité de passer des concours de la fonction public à l'issue de la Licence pour devenir :

- *Conseiller technique sportif (Professorat de sport –CTS)*
- *Conseiller d'animation sportive (Professorat de sport - CAS)*
- *Educateur Territorial dans un Service des Sports (Concours ETAPS)*
- *Conseiller Territorial des APS, Directeur de Structure sportive (concours CTAPS)*



Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

POURSUITES D'ETUDES

Master : optimiser ces connaissances pour pouvoir accéder à long terme à du haut niveau avec des spécialisations en fonction des choix de formation :

- *Préparation physique*
- *Préparation mentale*
- *Accompagnement nutritionnel*
 - *Data analyst*

CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR EN ACTIVITES SPORTIVES

Art. R212-85 et suivants du code du sport et Instruction n°07-078 JS du 15 mai 2007 :

Les titulaires d'un diplôme STAPS ne peuvent enseigner, encadrer, animer ou accompagner contre rémunération, de manière permanente ou occasionnelle une activité physique ou sportive sans carte professionnelle. Sur cette dernière seront inscrites les prérogatives d'exercices correspondantes aux diplômes possédés par son titulaire.

Chaque diplôme est accompagné d'une **annexe descriptive ou supplément au diplôme**, qui précise les spécificités du parcours de l'étudiant et les compétences spécifiques attestées en sortie de parcours.

CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR EN ACTIVITES SPORTIVES

Prérogatives pour une DEUG STAPS (L2 validée)

L'animateur technicien encadre et anime un groupe en toute sécurité au sein d'une structure ou en tant qu'indépendant dans le domaine des APS à un niveau d'initiation, d'entretien et de loisir **n'incluant pas la compétition.**

Prérogatives pour une Licence Education et Motricité

Le titulaire de la licence portant la mention ou spécialité « Education et motricité » relevant de la filière STAPS a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans **tout établissement à vocation éducative. Il conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif.**

Pas de droit à encadrer une pratique à visée compétitive !

CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR EN ACTIVITES SPORTIVES

Prérogatives pour une Licence Entraînement Sportif

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité en autonomie en tant qu'entraîneur ou préparateur physique sous l'autorité du responsable de la structure. A ce titre, **il prend en charge différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.**

Seule Licence donnant droit à l'encadrement de pratiques compétitives dans une spécialité sportive

Les prérogatives offertes par ce diplôme sont équivalentes à celles d'un DEJEPS ou du BEF



Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des éducateurs sportifs avec des compétences et des prérogatives d'entraînement et de développement de la performance dans les spécialités sportives suivantes :

Athlétisme
Natation
Football
Basketball
Handball
Rugby
Tennis
Badminton
Gymnastique
Cyclisme
Triathlon

**OBTENTION D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR SPORTIF AVEC
DES PREROGATIVES D'ENTRAINEMENT TOUT PUBLIC**



Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

CONDITIONS A REMPLIR POUR OBTENIR SON SUPPLEMENT AU DIPLOME EN L₃ ENT

Pour pouvoir demander à la DRJSCS une carte professionnelle d'éducateur sportif avec des conditions d'exercice permettant d'entraîner dans sa spécialité contre rémunération, l'étudiant doit :

- Valider sa Licence Entraînement Sportif
- Valider le module de Spécialité Sportive (UEF₁) avec une moyenne de 12/20
- Justifier sur une ou plusieurs conventions de stage d'avoir effectué au minimum 200h dans une structure sportive (club, pôle, sports études...) sur l'ensemble de sa Licence STAPS

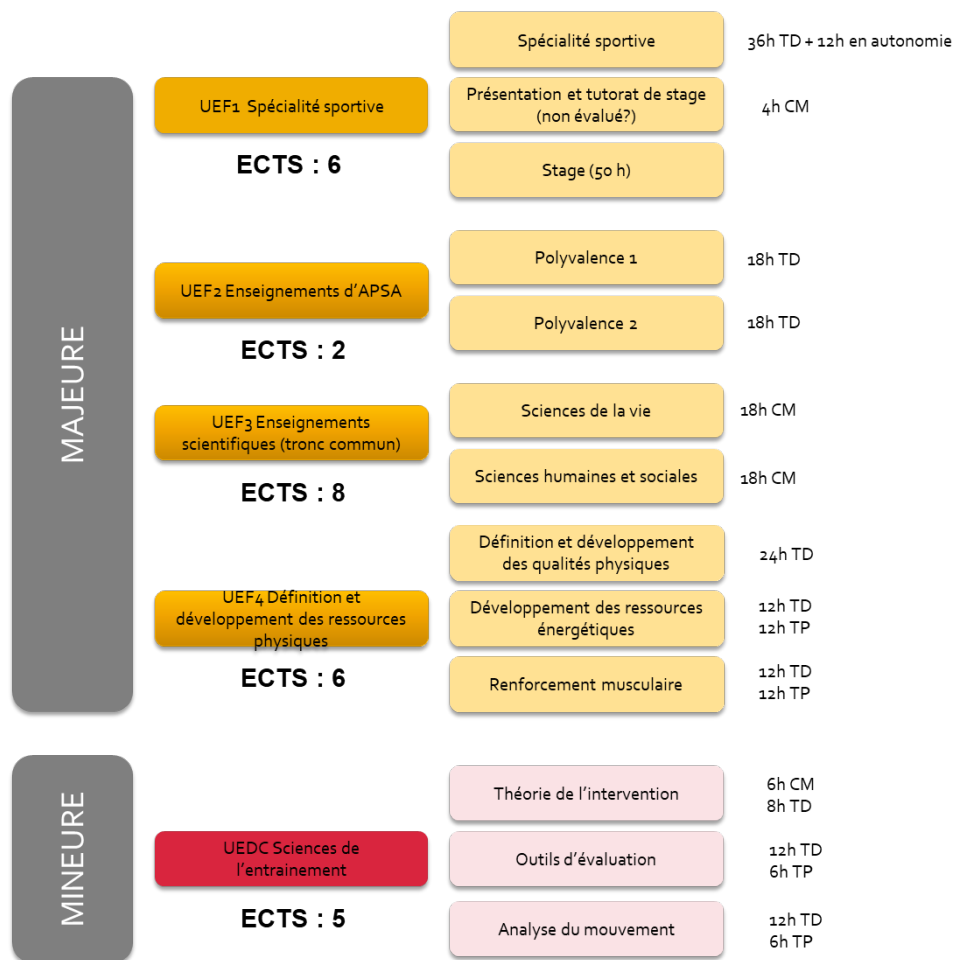
ORGANISATION DE LA FORMATION EN 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE

Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 3 (L2)

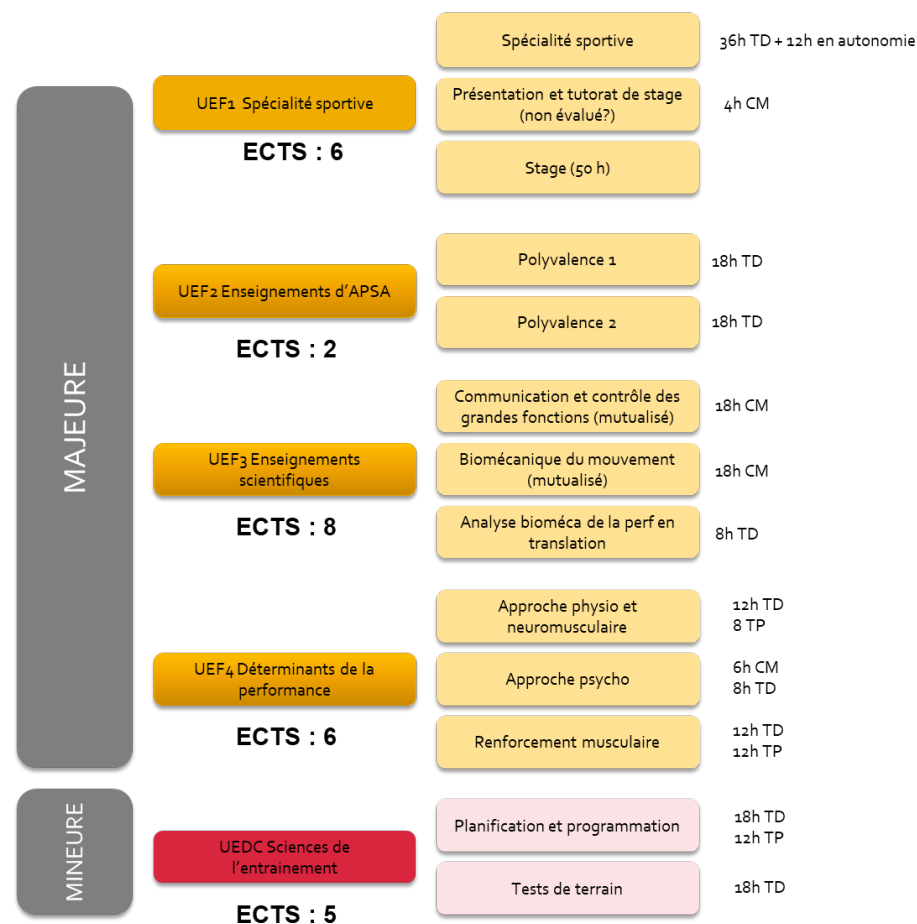


Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 4 (L2)

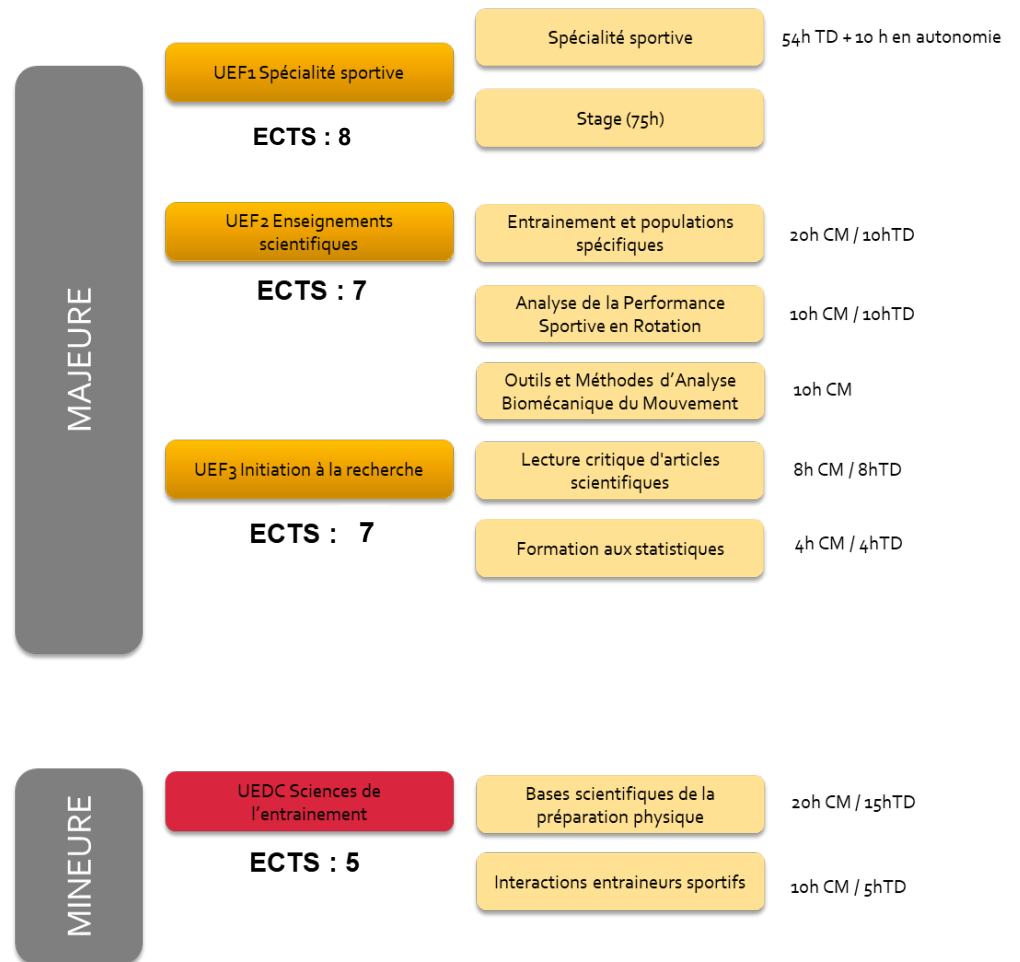


Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5 (L3)

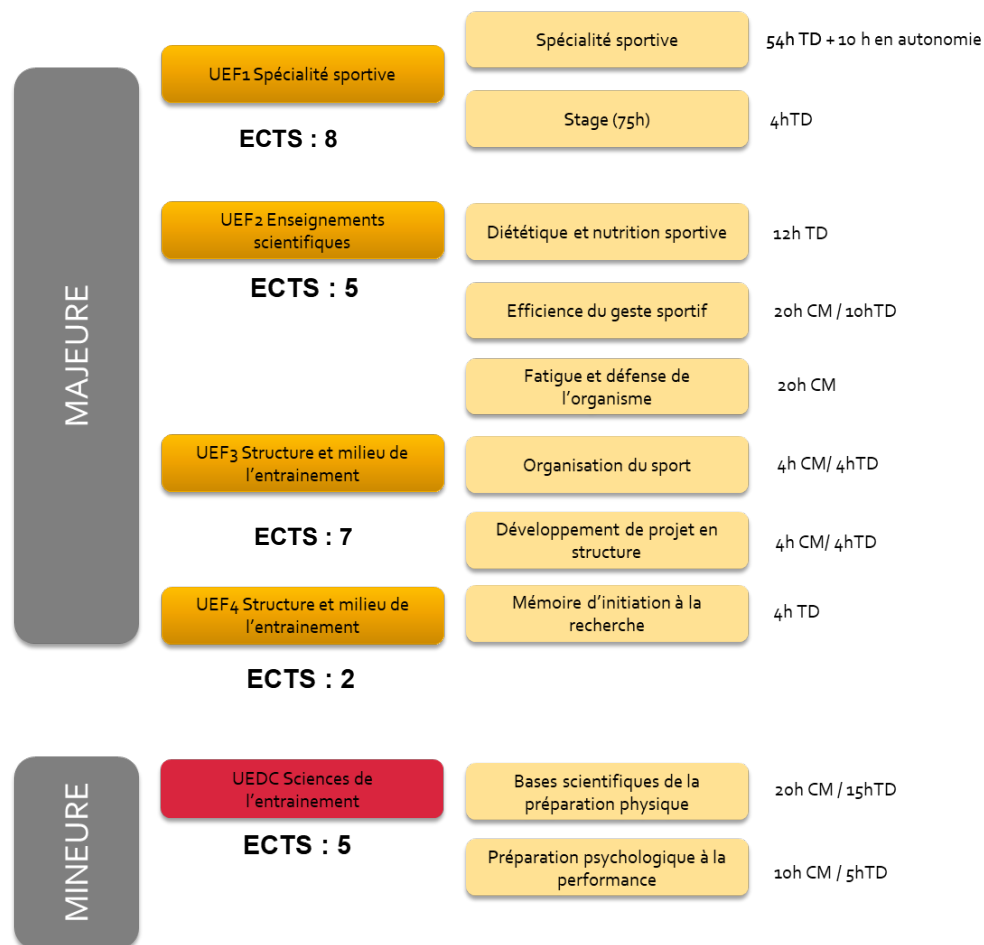


Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 6 (L3)



**STAGE DANS LA SPECIALITE SPORTIVE
EN L₂ ET L₃ ENTRAINEMENT**

Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

EN L2 ENTRAINEMENT

Objectif : vivre une expérience significative d'animateur/entraîneur en autonomie auprès d'un public de pratiquants d'un niveau débutant ou débrouillé

Ce premier stage doit prioritairement être centré sur la gestion de groupe, la posture d'entraîneur-animateur et le développement de compétences techniques propres à la spécialité sportive concernée

Préférable de confier un public débutant ou intermédiaire pour lequel l'étudiant interviendra de plus en plus en autonomie au cours de l'année (notion de progressivité)

L'étudiant doit rapidement faire vivre des séances et progressivement préparer des séances d'entraînement dans l'année

Il est recommandé à l'étudiant d'accompagner en compétition/rencontres et de participer à la vie de la structure (AG, réunion de bureau...)

EN L2 ENTRAÎNEMENT

Les étudiants ont l'obligation d'effectuer **au minimum** 50h de stage en structure à chaque semestre, soit 100h de stage sur l'année (entre septembre et juin).
Le stage est à réaliser en dehors des heures de cours: mercredi après-midi (banalisé), soirées, week-end et vacances universitaires

Modalités d'évaluation :

- Fiche évaluation tuteur transmise par mail par l'enseignant responsable de la spécialité sportive en janvier (semestre 1) et en avril (semestre 2) →
- A partir de cette évaluation, validation ou non du stage par l'enseignant responsable de la spécialité

Enseignante référente pour les stages en L2 Entraînement :

Solène Le Douairon Lahaye + responsables de spécialité

Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027



FICHE EVALUATION STAGE SEMESTRE 3 LICENCE STAPS 2^{ème} année - SPECIALITE ENTRAINEMENT SPORTIF

Ce document est à compléter et signer par le tuteur professionnel.

NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT :

SPECIALITE SPORTIVE :

STRUCTURE D'ACCUEIL :

NOM ET PRENOM DU TUTEUR PROFESSIONNEL :

NUMERO DE TELEPHONE DU TUTEUR PROFESSIONNEL :

CRITERES	EVALUATION*
Assiduité et ponctualité	
Intégration dans l'équipe	
Relationnel auprès des pratiquants	
Capacité d'organisation	
Autonomie	
Adaptabilité	
Qualité de l'intervention auprès du public	
Compétences et connaissances relatives à la spécialité sportive	

*Notation

A : très satisfaisant
B : satisfaisant

C : insuffisant
D : très insuffisant

X : ne peut être évalué

Appréciation générale / remarques supplémentaires

Signature du tuteur professionnel et tampon du club

Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

Responsables de spécialité L2 entraînement :

Spé	Responsable	Mail
Athlétisme	Emilie Chovrelat	Emilie.chovrelat@univ-rennes2.fr
Basketball	Gilles Renault	Gilles.renault@univ-rennes2.fr
Cyclisme	Solène Le Douairon Lahaye	solene.ledouairon@univ-rennes2.fr
Football	Ewen Philippe	Ewen.philippe@univ-rennes2.fr
Gymnastique	Annick Durny	Annick.durny@univ-rennes2.fr
Handball	Michel Gourdel	Michel.gourdel@univ-rennes2.fr
Natation	Rodolphe Boutier	Rodolphe.boutier@univ-rennes2.fr
Rugby	Thomas Mottin	tommottin@yahoo.fr
Tennis	Caroline Martin	Caroline.martin@univ-rennes2.fr

Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

EN L3 ENTRAÎNEMENT

Objectif : vivre une expérience significative d'entraîneur en autonomie auprès d'un public de pratiquants d'un niveau débutant à expert

Ce stage doit favoriser le développement des compétences techniques et tactiques de l'étudiant dans la spécialité sportive

L'étudiant doit intervenir en autonomie avec des échanges réguliers avec son tuteur

L'étudiant doit préparer ces séances et les faire vivre, il est recommandé de l'impliquer dans la planification d'entraînement sur l'année avec validation de son tuteur

EN L₃ ENTRAÎNEMENT

Objectif : vivre une expérience significative d'entraîneur en autonomie auprès d'un public de pratiquants d'un niveau débutant à expert

L'étudiant doit d'accompagner en compétition/rencontres

Des missions de préparation physique peuvent être confiées à l'étudiant mais elle ne doivent pas constituer l'essentiel de l'activité de l'étudiant

Des missions administratives peuvent être confiées à l'étudiant (saisie de licence, organisation de stage ou compétitions, organisation des déplacements...)

EN L3 ENTRAÎNEMENT

Les étudiants ont l'obligation d'effectuer au minimum 75h de stage en structure à chaque semestre, soit 150h de stage sur l'année (entre septembre et juin). Le mercredi après-midi est banalisé pour le stage. Les étudiants terminent généralement au plus tard à 17h30 en semaine

Modalités d'évaluation :

- Semestre 1 :
 - questionnaire en ligne complété par le tuteur de stage
- Semestre 2 :
 - questionnaire en ligne complété par le tuteur de stage
 - un oral de stage résumant l'activité de l'étudiant en stage sur sa dernière année de formation

Enseignant référent pour les stages en L3 Entraînement :

Frédéric Derbré

EN L3 ENTRAÎNEMENT

Exposé oral sur le stage

INTERVENTION DANS LA STRUCTURE

Conditions de l'intervention dans la structure (installations, matériel, groupes d'entraînement, effectifs, créneaux horaires...)

Description détaillée de l'intervention en tant qu'entraîneur dans la structure

- Caractéristique des pratiquants de votre ou vos groupe (s)
- Niveau de pratique
- Comportements typiques observées au début de la saison (débutant, intermédiaire, expert) en les justifiant

Objectifs visés sur la saison (en termes de résultats sportifs mais surtout en termes de compétences techniques ou qualités physiques à développer pour les atteindre)

EN L3 ENTRAÎNEMENT

Exposé oral sur le stage

Présentation détaillée de la programmation d'entraînement mis en place sur l'année (ou projets d'apprentissage si travail en catégorie de jeunes) pour répondre à ces objectifs

BILAN DE L'INTERVENTION

Objectifs atteints ou non pour les pratiquants entraîné. Analyse et critique (positive et négative) de l'intervention

Compétences acquises, manques et compétences à encore acquérir

Apports éventuels pour la structure

Licence STAPS mention Entraînement Sportif

Présentation générale de la maquette 2022-2027

SPECIALITE	REFERENT	MAIL
Athlétisme	F. DERBRE	frederic.derbre@univ-rennes2.fr
Football	G. BUFFET	Guillaume.buffet@univ-rennes2.fr
Natation	G. NICOLAS	guillaume.nicolas@univ-rennes2.fr
Handball	M. GOURDEL	michel.gourdel@univ-rennes2.fr
Tennis	C. MARTIN	Caroline.martin@univ-rennes2.fr
Cyclisme	S. LE DOUAIRON-LAHAYE	solene.ledouairon@univ-rennes2.fr
Rugby	Y. MOISON	yann.moison@univ-rennes2.fr
Triathlon	R. BOUTIER	Rodolphe.boutier@univ-rennes2.fr
Badminton	A. COUEDEL	Aurelien.Couedel@univ-nantes.fr
Basketball	L. HELVIG	Lionel.helvig@univ-nantes.fr
Gymnastique	F. ARINO	Frederic.arino@univ-nantes.fr

PLACE A L'ECHANGE !